

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons sous ce rayon de soleil pour l'inauguration officielle du nouveau bâtiment nautique, anciennement appelé bâtiment ICHTUS.

Inauguration officielle donc car les utilisateurs ont pu prendre possession des locaux il y a déjà plusieurs mois déjà, même s'il est vrai que les travaux liés à ce bâtiment se sont par moment plus rapprochés d'une sortie en planche-à-voile par fort vent d'ouest qu'à une paisible promenade en paddle.

Le bâtiment ICHTUS avait une petite trentaine d'années. Initialement utilisé comme bureaux pour la direction locale des travaux lors de la construction de l'autoroute A5, il a été récupéré et reconstruit à l'emplacement actuel en 1996. Le 21 mai 2015, le conseil général de Saint-Blaise, estimant que la rénovation était nécessaire, décida d'allouer un crédit de 650'000.- au Conseil communal pour la réalisation des travaux. Ceux-ci ont été réalisés sous la houlette de mon prédécesseur Jacques Rivier que je tiens à remercier pour son implication dans le projet.

Après des soucis procéduriers liés aux marchés publics qui ont causé un retard certain dans les travaux et des situations pas forcément agréables pour les utilisateurs, les travaux ont finalement pu se dérouler. M. Bonjour a suivi le chantier et a réussi à tenir un cadre clair pour arriver au résultat qui se trouve devant vos yeux aujourd'hui. La Commune de Saint-Blaise, maître d'œuvre, le remercie lui aussi pour la qualité de son mandat.

D'une longueur de 27 m pour 8 m de large et 6.5 m de haut, le nouveau bâtiment nautique a aussi été recouvert de panneaux solaires sur le pan sud du toit. Eli10, le distributeur d'électricité pour la commune et dont nous sommes actionnaires exploite l'installation et nous mettons le toit gratuitement à disposition. Une situation gagnant-gagnant en somme. Prochainement, un panneau d'informations viendra compléter le dispositif indiquant la quantité d'énergie produite ainsi que des informations météorologiques pour les utilisateurs des lieux.

Trois sociétés locales se partagent les locaux, à savoir ICHTUS, la société des pêcheurs du Bas-Lac, et Saint-Blaise Voile. Une salle de réunion qui peut être

louée est aussi à disposition. L'équipement doit encore être complété d'un projecteur et d'un écran de manière à accueillir dans un cadre exceptionnel les sociétés qui le souhaitent.

Enfin, le bâtiment nautique peut vivre et nous tenons encore à remercier tous les membres des sociétés impliquées dans ce projet. C'est grâce à leurs contributions et à leur patience qu'aujourd'hui nous croyons fermement disposer d'un lieu qui s'inscrira parfaitement dans la douceur de vivre de Saint-Blaise et de ses rives sportives et accueillantes.

Encore un mot pour vous dire que la Commission des ports et rives qui compte des membres du conseil général ainsi que des représentants des utilisateurs des rives, planche actuellement sur un projet de réaménagement global de ces lieux afin de répondre au mieux aux besoins de tout le monde.

Je passe maintenant la parole à Mark Haltmeier, membre éminent du comité d'Ichtus, qui va vous présenter la vision de cette société si chère aux Saint-Blaisoises et Saint-Blaisois et à bien d'autres personnes loin à la ronde.

Merci et une très belle journée à toutes et tous !